

MÉTHODOLOGIE DE LA DISSERTATION DE GÉOGRAPHIE

Béatrice von HIRSCHHAUSEN, Université de Paris I
Georgette ZRINSCAK, Université de Paris I

Type : TD

Niveau : à partir de la 1ère année de DEUG (géographie et histoire)

Durée : 2 ou 3 séances de 2 heures

Thème : DIDACTIQUE DE LA GEOGRAPHIE, METHODE DE TRAVAIL

Objectifs :

On est en droit d'attendre d'un étudiant qu'il sache faire, sur une idée aussi simple soit-elle, un discours clair, cohérent et argumenté, sachant éviter tout à la fois verbiage et réponse lapidaire. Dans le système d'enseignement français, cette attente a pris corps dans la formalisation d'un exercice-roi : la dissertation, dont le savoir-faire est exigé dans beaucoup d'examens et de concours. Or, la plupart du temps, les règles de ce savoir-faire ne sont pas formulées, ou sont même considérées comme évidentes. Notre objectif est donc :

1/ de donner les règles du jeu, d'explicitier l'implicite et les "évidences", de refuser le constat scandalisé : "ils ne savent même pas faire une dissertation, un plan, etc...".
2/ de donner aux étudiants quelques "trucs" pour appliquer plus facilement ces règles.

NB : Il ne s'agit pas de donner un modèle absolu, mais d'offrir quelques cadres qui les aideront, dans un premier temps, à organiser leurs connaissances, et qu'ils pourront plus tard remodeler à souhait au fur et à mesure que leur pensée se construit.

Déroulement :

- La première séance (le plus tôt possible dans l'année) est un exposé plutôt théorique de la méthodologie de la dissertation, appuyé sur des exemples concrets, qui cherche à répondre à deux questions : quelles sont les exigences de ce type d'exercice?, par quelles démarches peut-on y répondre? (cf. annexe 1)
- La seconde séance est un TP d'application de la méthodologie sur quelques exemples de sujets. Le travail porte sur les premières étapes de la méthode : la problématique et le plan. Diviser les étudiants en plusieurs groupes (trois ou quatre), travaillant chacun sur un sujet, afin d'appréhender différents types de plan qui seront présentés ensuite à l'ensemble du TD pour une analyse critique collective.
- La troisième séance est très modulable en fonction du niveau du groupe. A l'occasion de la correction d'une dissertation, faire un travail collectif sur la rédaction du développement. S'appuyer sur des erreurs-type, repérées dans les devoirs (communiquer quelques exemples anonymes piochés dans les copies).

Prolongements :

Une fiche d'évaluation des travaux rendus (devoirs écrits ou exposés oraux) construite à partir des critères proposés dans la méthodologie (cf. annexe 2). Elle permet de faciliter le travail du correcteur en lui fournissant une grille de lecture systématique et en lui évitant de longs commentaires en tête du devoir ; elle aide également l'étudiant à comprendre où se situent ses faiblesses et ses progrès (surtout si l'on réutilise la même fiche tout au long de l'année).

Résultats face aux étudiants :

Ils accueillent bien ces séances qui répondent souvent à une longue attente. Mais il s'agit d'un travail de fond, sur le long terme ; les effets dans les copies ne sont pas immédiats...

Référence bibliographique :

TIRONE L., JOANNON M., 1991, *Pour une approche didactique de la géographie*, éd. Institut de Géographie de l'Université d'Aix-Marseille et CRDP Marseille.

ANNEXE I : GRILLE METHODOLOGIQUE

Propositions pour une séance d'exposé général par l'enseignant

NB : exemples pris ici dans le cadre d'une géographie régionale de la France ; à adapter.

Expliquer en introduction que :

- la dissertation n'est pas un absolu. C'est un exercice propre au système d'enseignement français ; il n'existe pas sous cette forme en Italie ou en Allemagne par exemple.
- c'est un exercice qui a des mérites : il oblige à des qualités de clarté et à un effort de construction de la pensée.
- c'est un exercice soumis à des règles, qui relèvent d'une certaine "rétorique" de la dissertation et qu'il faut connaître.
- c'est l'exposé CLAIR, RÉFLÉCHI, CONSTRUIT, ARGUMENTÉ d'un SUJET IMPOSÉ.

1/ UN SUJET IMPOSÉ :

Règle de base : il faut traiter le sujet, tout le sujet, rien que le sujet, soit :

- Traiter le sujet donné et non un autre. Ex : pour "L'espace agricole francilien" ne pas traiter "L'agriculture en Ile-de-France".
- Traiter tout le sujet c'est-à-dire ne pas en oublier. Ex : pour "L'Alsace et le Rhin" ne pas se contenter de traiter l'Alsace en mentionnant de temps à autre le Rhin.
- Traiter rien que le sujet, donc ne pas faire de hors-sujet.

Comment appliquer ces règles et éviter les pièges : il faut savoir perdre du temps pour en gagner ; il faut donc s'attarder sur l'analyse fine de l'intitulé et procéder par étapes :

- Lire l'intitulé, le relire, le recopier.
- S'assurer que l'on comprend tous les termes du sujet et que l'on en connaît la définition précise en géographie. Ex : attention aux confusions entre deux termes proches, du type "richesse" et "ressource" ; attention aux définitions apparemment évidentes comme "montagnes" ; attention à ne pas confondre la définition d'un terme avec l'énumération plus ou moins exhaustive d'exemples s'y rapportant (ainsi, croire que l'on a défini les montagnes françaises parce qu'on a cité les Alpes, le Jura, les Pyrénées etc.).
- Souligner les mots-clefs.
- Encadrer les éléments de relation entre les mots-clefs (comme "et", "ou", ":", "?", un pluriel ou un singulier), en rechercher le rôle et la signification. Ex : Rôle de "et" : c'est une conjonction de coordination, elle sert donc à coordonner deux termes : pour "Toulouse et Bordeaux", ne pas séparer les termes en traitant Toulouse dans une partie et Bordeaux dans une autre, ce qui reviendrait à traiter "Toulouse, Bordeaux". La signification de "et" est différente selon les cas. Il peut avoir un sens comparatif comme pour "Paris et Londres" (NB : on ne peut comparer que ce qui est comparable) ou un sens relationnel, par exemple dans "L'Alsace et le Rhin", ou les deux sens à la fois, comme dans le sujet "La France et l'Allemagne depuis 1945".
- Délimiter le sujet en repérant ses limites territoriales et/ou thématiques et surtout en les justifiant. Ex : les limites territoriales peuvent être très simples à déterminer, notamment quand elles correspondent à des frontières administratives, ou alors beaucoup plus floues comme celles de "La région lyonnaise" ou de "Les Suds en France".

2/ UN EXPOSÉ RÉFLÉCHI :

Règle de base : il faut "problématiser" le sujet, c'est-à-dire :

Trouver un "problème" qui met en valeur la spécificité du sujet et qui aide à le traiter de la manière la plus complète et la plus synthétique possible. La problématique est à la fois une porte d'entrée dans ce sujet, par la question qu'elle soulève, et la direction d'ensemble qui guide le raisonnement et donne le fil directeur de la dissertation. Elle est souvent formulée par une question complexe, qui sera décomposée pour être traitée, mais attention, un inventaire de questions, aussi intéressantes soient-elles, ne constitue pas une problématique.

Comment trouver une problématique : il s'agit surtout ici de proposer des facilités d'approche, la formulation de la problématique venant au terme de ces différentes réflexions.

- Se demander "quel est l'intérêt du sujet", autrement dit, "pourquoi ce sujet-là plutôt qu'un autre?". Cela permet de voir que le sujet formulé de cette manière soulève un problème qui ne se poserait pas s'il était formulé d'une manière différente. Ex : "Les formes de mise en valeur de la montagne française" et "Les montagnes françaises".

- S'efforcer de dépasser les apparences : un sujet sous la forme d'une question dont la réponse est apparemment évidente ou simple (du type oui ou non) doit conduire à reformuler la question (c'est-à-dire à trouver la vraie question). Ex : "Les Midis français : une périphérie?". Certes, ils sont à la périphérie géométrique de l'espace français, mais qu'entend-on par périphérie au sens géographique, et par rapport à quoi ces midis sont-ils périphériques?

- Se demander si le sujet ne soulève pas un paradoxe, qu'il soit formulé ou non. Ex : "Le Massif Central : une périphérie?" énonce deux termes antinomiques. Ex : "L'agriculture française" présente des caractéristiques contradictoires d'excellence et de crise.

- Repérer des éléments de dynamique, de changements dans le sujet. Cette approche est fréquente pour les sujets qui ont une profondeur chronologique suffisante et où il y a une différence nette entre la situation du temps 0 et celle du temps 1. Ex : "L'espace industriel français depuis 1970". Attention de ne pas tomber dans une analyse purement historique.

NB : la problématique dépend du sujet, mais aussi du cadre disciplinaire général. On n'aura pas la même problématique pour "Les montagnes françaises" selon qu'on est dans une UV de géographie physique ou de géographie régionale.

NB : La réponse à la problématique (et non à l'intitulé) doit apparaître en conclusion.

Conclusion intermédiaire :

Ces différents éléments de cadrage et de réflexion d'ensemble sur le sujet constituent la première étape, et une des plus fondamentales, du travail de dissertation (il ne faut donc pas hésiter à y passer du temps) et s'inscrivent dans l'introduction. Celle-ci a donc une construction relativement systématique :

- Amorce cherchant à accrocher l'intérêt du "lecteur" (facultatif)
- Énoncé intégral du sujet
- Définition/explication des termes du sujet
- Délimitation justifiée du sujet
- Présentation de la problématique
- Annonce du plan

3/ UN EXPOSÉ CONSTRUIT :

Règle de base : il faut faire un plan, c'est-à-dire :

Organiser et articuler ses idées dans des parties. La "tradition" de la dissertation idolâtre le plan en trois parties ; en tout cas, il en faut au moins deux (en deça, il n'y a plus de plan) et pas plus de quatre ou cinq (au delà, la pensée se disperse).

Comment faire un plan :

- Le plan doit naître de la problématique ; cela permet d'éviter les énumérations et autres catalogues plus ou moins analytiques, l'encyclopédisme et les raisonnements "à tiroir".

- Chacune des parties doit être centrée sur une idée simple, résumable en un titre ou, à défaut, en une courte phrase, que l'on développe en la décomposant de façon analytique. - Les différentes parties doivent être d'importance relativement équivalente le souci de cet équilibre est un bon moyen pour détecter d'éventuelles erreurs dans la construction du plan.

- L'articulation de ces idées (parties) prend corps dans les transitions. Celles-ci doivent, en une ou deux phrases, montrer les limites de la thèse développée jusque-là et la nécessité de déboucher sur une nouvelle idée. Le jeu sur les échelles d'analyse permet souvent d'articuler les parties.

- La dissertation en géographie affectionne certains grands types de plan dont on trouvera ici, quelques exemples non exhaustifs, en annexe 1 bis.

4/ UN EXPOSÉ ARGUMENTÉ :

Règle de base : il faut développer, c'est-à-dire :

Etudier de façon thématique et systématique l'idée à analyser pour passer du stade du "plan détaillé" à celui de la dissertation.

Comment s'y prendre :

- Passer en revue, de manière construite, donc dans des sous-parties, les éléments d'analyse à prendre en compte. Ex : pour une partie centrée sur l'idée de crise d'un espace, étudier les différents aspects de cette crise, démographiques, économiques ou autres.
- S'appuyer sur des exemples concrets pour asseoir l'argumentation.
- Préférer un exemple représentatif bien développé plutôt qu'une énumération de cas, la qualité de l'exemple apportant plus de poids au raisonnement que la quantité. (L'utilisation d'un même exemple pour traiter différents aspects d'une même idée, lorsque cela est possible, peut donner une cohésion supplémentaire au déroulement de la pensée).

5/ UN EXPOSÉ CLAIR :

Règle de base : "Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement (...)" (N. Boileau), autrement dit :

La forme de l'exposé est loin d'être négligeable, elle révèle autant la maîtrise de la pensée que ses incohérences. Il ne faut donc pas sous-estimer les moyens, apparemment élémentaires, utilisés pour contribuer à la clarté de l'exposé.

Quelle attitude adopter :

- Ne jamais négliger l'orthographe.
- Faire des phrases courtes ; un style "proustien" mal maîtrisé donne souvent lieu à des contresens, voire des non-sens.
- N'utiliser que des mots et des concepts connus.
- Eventuellement souligner quelques mots-clefs pour mettre en valeur ces éléments importants.
- Sauter des lignes entre les parties et aller à la ligne à chaque nouvelle sous-partie, cela permet de retrouver les principales articulations lorsqu'elles ne sont pas "en soi" très nettes.

ANNEXE I bis : TYPES DE PLAN

- Le plan "inductif" ("description / explication / typologie")

Ex : "L'espace industriel français depuis 1970"

Problématique : ("depuis 1970" nous oblige à une approche dynamique) Les mutations connues par cet espace à différentes échelles. (questions connexes : quelles sont les formes, la nature, les causes et les conséquences de ces mutations?)

1. Confrontation des géographies de l'industrie française en 1970 et 1990 à l'échelle nationale
2. Explication des différences par les processus de mutation
3. Les lectures spatiales des différents types de mutation (à plus grande échelle : les vieilles régions industrielles en crise, les vieilles régions industrielles reconverties, les nouveaux pôles industriels etc...)

- Le plan "déductif" ("concept théorique / description / typologie")

Ex : "La grande agriculture en France"

Problématique : Les spécificités du fonctionnement du modèle de la grande agriculture en France.

1. Qu'est-ce que la grande agriculture (modélisation)
2. Sous quelle forme ce modèle existe-t-il en France? (étude à grande et petite échelle)
3. Les espaces de grande agriculture en France (analyse régionale)

- Le plan "typologique"

Ex : "Les banlieues dans les pays industrialisés"

Problématique : Espaces urbains flous, mal définis, qui renvoient à des images contradictoires. Comment définir ces espaces?

1. Critères de définition et de différenciation
2. Typologie

- Le plan "dialectique" ("thèse / antithèse / synthèse")

Ex : "Le ou les Midis méditerranéens?"

Problématique : Comment résoudre l'incompatibilité du singulier et du pluriel? (Il ne s'agit pas de choisir entre les deux formules mais de rebondir sur cette alternative)

1. La réalité de l'unité de cet espace (identification de critères mettant en valeur la spécificité de cet espace par rapport à des ensembles qui ne sont ni "midis" ni "méditerranéens" ; étude à l'échelle nationale)
2. La diversité interne de cet espace (variation de ces mêmes critères permettant d'individualiser des sous-ensembles régionaux distincts ; étude à l'échelle intra-régionale)
3. Résolution de l'alternative : articulation de ces sous-ensembles donnant une cohérence à l'organisation régionale et à l'intégration nationale de cet espace.

- Le plan "chronologique"

Rare en géographie, mais il peut se concevoir quand des étapes d'une évolution donnée s'inscrivent dans des espaces bien individualisés et que l'on dispose d'une profondeur chronologique suffisante, vu la lenteur des processus spatiaux.

Ex (en reprenant un exemple précédent) : "L'espace industriel français depuis 1970"

1. L'espace industriel en 1970 ; description de la situation de départ
2. Les profondes mutations, durant les décennies 70 et 80, de l'appareil industriel
3. Leurs conséquences : une nouvelle géographie industrielle.

- Le plan d'analyse régionale ("unité / diversité / régionalisation")

Ex : "La région lyonnaise"

Problématique : Etude d'un système de fonctionnement régional.

1. Une région construite autour d'une ville...
2. ...Mais où subsistent de forts contrastes internes
3. Des espaces régionaux inégalement intégrés

ANNEXE 2 : FICHE D'EVALUATION

Critères d'évaluation

Evaluation des différents exercices
(TI, I, M, B, TB)*
devoir 1 devoir 2 exposé

CONTENU DE L'EXPOSÉ

Adaptation au sujet
Exhaustivité vis-à-vis du sujet délimité
Approche en termes spatiaux
Qualité de la conceptualisation des idées
Qualité des connaissances
Qualité des exemples
Présence de cartes et/ou documents d'illustration

CONSTRUCTION DE L'EXPOSÉ

Introduction

Amorce
Définition des termes du sujet
Délimitation du sujet
Problématique
Annonce du plan

Plan

Adaptation à la problématique
Cohérence et articulation entre les parties
Adaptation des sous-parties aux parties
Cohérences et articulation entre les sous-parties
(qualité des transitions)

Conclusion

Réponse à la problématique
Ouverture ou renvoi à de nouvelles problématiques

ASPECTS FORMELS

Pour les exercices écrits

Ecriture
Expression
Orthographe

Pour les exercices oraux

Maîtrise du temps
Qualité du langage
"Présence"

* Très insuffisant, Insuffisant, Moyen, Bien, Très bien.